

SOLUTION DES JEUX

SUDOKU

Grid for Sudoku puzzle with numbers 1-9.

FACILE

DIFFICILE

Grid for difficult Sudoku puzzle with numbers 1-9.

Mots croisés N° 4113

HORIZONTALLEMENT : I. SESTRIERES... VERTICALEMENT : A. STEGOSAURE...

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16



Parce que des solutions existent...

Le 119 est un numéro d'appel gratuit, accessible 24h sur 24h de toute la France... Vous pouvez retrouver le 119 et obtenir plus d'informations sur internet...

contacts, rencontres, voyance

Contacts

MAITRE BABA SORA Voyant Médium International... 06 79 85 09 62 - 09 82 23 39 87

JULIETTE, 76 ans amoureuse de la nature... 08 93 07 92 31 (0,80€/mn)

05 61 07 69 69 TELEPHONE ROSE Dialogue coquin... 05 65 54 54 02

VOYANCE

MAITRE JEAN Voyant Médium Tarologue... 06 17 77 70 30

VEUVE 70 fine de corps et d'esprit... 05 65 54 54 02

RENCONTRES H/H discret sur Midi-Pyrénées... 08 95 02 05 50

MAITRE BOUMBA Voyant Médium - Marabout Guérisseur... 06 28 68 33 46

MICHELLE Belle fem 49A recherche 1 compagnon... 06 16 10 68 28

WENDY, 50 a, ch. homme pour moments calins... 06 22 76 02 90

CLARA, jeune infidèle ch. hom pour assouvir ses besoins... 06 01 41 08 39

PROFESSEUR FODEBA... 07 51 06 28 73

MAITRE SAM GRAND MEDUUM - GUERISSEUR... 06 38 98 12 23

ANA, experte du plaisir fait l'amour au tél... 05 67 92 9 23

ALICE cinquantaine sexy ch. hom libre (ou pas) par belle aventure... 08 93 07 96 32

MAITRE MOU Voyant médium... 07 87 90 48 86

MR MADOU Voyant - Médium... 07 54 11 53 99

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AGENCIEMENTS... 02 39 39 39 39

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFET DU LOT

portant ouverture d'une enquête publique relative à une demande de renouvellement et d'extension de l'autorisation d'exploiter la carrière et ses installations annexes aux lieux-dits « Les Devèzes » sur la commune de Crayssac et « Mont Rixou » sur la commune d'Espère (46) par la SAS CM QUARTZ

Par arrêté n° E-2018-253, une enquête publique sur le projet susvisé a été ouverte le 13 septembre 2018, Monsieur Pierre Olivier PREVOT, demeurant Le Clos Joli, 19500 MEYSAC, a été nommé Directeur Général de la Société à compter du 1er octobre 2018 en remplacement de Monsieur Michel PEULISSIER, démissionnaire.

Aux termes d'une décision collective en date du 13 septembre 2018, Monsieur Pierre Olivier PREVOT, demeurant Le Clos Joli, 19500 MEYSAC, a été nommé Directeur Général de la Société à compter du 1er octobre 2018 en remplacement de Monsieur Michel PEULISSIER, démissionnaire.

En formation ordinaire : Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale ordinaire, Lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, Approbation des conventions réglementées, Approbation des comptes sociaux, Quitus aux administrateurs, Affectation du résultat, Constatation de la variation du capital social, Renouvellement du tiers sortant des administrateurs, Renouvellement des Commissaires aux comptes, Enveloppe globale des indemnités de temps passés des administrateurs, Pouvoir pour accomplir les formalités, Questions diverses.

En formation extraordinaire : Extension de la circonscription territoriale et modification corrélative du § 2 de l'article 2 des statuts, Modifications mineures de l'objet social et modifications corrélatives des § 1 et 2 bis des statuts, Modifications diverses des engagements des associés coopérateurs et modifications corrélatives du § 1er de l'article 8 des statuts, Modification de la durée initiale de l'engagement et modification corrélative du § 4 de l'article 8 des statuts, Modification des sanctions applicables en cas de non-respect de leurs obligations par les membres de l'OP et modification corrélative du § 5 de l'article 10 des statuts, Introduction d'une souscription minimale de parts à l'adhésion et modification corrélative du § 4 de l'article 14 des statuts, Modification du nombre de membres pouvant composer le Conseil d'administration et modification corrélative du § 1er de l'article 21 des statuts, Mise en conformité des statuts avec les dispositions de l'arrêté ministériel en date du 28 avril 2017 portant homologation des modèles de statuts des sociétés coopératives agricoles, Pouvoirs pour les formalités.

Il est rappelé que les associés coopérateurs ont à leur disposition le présent règlement de la Société à compter du 1er octobre 2018 en remplacement de Monsieur Michel PEULISSIER, démissionnaire. Mention sera faite au RCS de CAHORS.

Le président Thierry CHASSANG

Journal habilité à recevoir les annonces légales. Tarif et présentation réglementés, arrêts ministériels NOR : MICE1725475A. Prix : 1,82 HT le millimètre par colonne, de file à file. Reproduction certifiée conforme.

VIE DES SOCIÉTÉS

Modification

AVIS DE REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CAP PHOTOVOLTAÏQUE SAS Société par Actions Simplifiées à capital variable (minimum 5 000 €) Siège social : 267 Avenue Pierre Sémard 46000 CAHORS - RCS CAHORS 830 433 215 (la Société).

Aux termes d'une décision collective en date du 13 septembre 2018, Monsieur Pierre Olivier PREVOT, demeurant Le Clos Joli, 19500 MEYSAC, a été nommé Directeur Général de la Société à compter du 1er octobre 2018 en remplacement de Monsieur Michel PEULISSIER, démissionnaire. Mention sera faite au RCS de CAHORS.

En formation ordinaire : Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale ordinaire, Lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, Approbation des conventions réglementées, Approbation des comptes sociaux, Quitus aux administrateurs, Affectation du résultat, Constatation de la variation du capital social, Renouvellement du tiers sortant des administrateurs, Renouvellement des Commissaires aux comptes, Enveloppe globale des indemnités de temps passés des administrateurs, Pouvoir pour accomplir les formalités, Questions diverses.

En formation extraordinaire : Extension de la circonscription territoriale et modification corrélative du § 2 de l'article 2 des statuts, Modifications mineures de l'objet social et modifications corrélatives des § 1 et 2 bis des statuts, Modifications diverses des engagements des associés coopérateurs et modifications corrélatives du § 1er de l'article 8 des statuts, Modification de la durée initiale de l'engagement et modification corrélative du § 4 de l'article 8 des statuts, Modification des sanctions applicables en cas de non-respect de leurs obligations par les membres de l'OP et modification corrélative du § 5 de l'article 10 des statuts, Introduction d'une souscription minimale de parts à l'adhésion et modification corrélative du § 4 de l'article 14 des statuts, Modification du nombre de membres pouvant composer le Conseil d'administration et modification corrélative du § 1er de l'article 21 des statuts, Mise en conformité des statuts avec les dispositions de l'arrêté ministériel en date du 28 avril 2017 portant homologation des modèles de statuts des sociétés coopératives agricoles, Pouvoirs pour les formalités.

Il est rappelé que les associés coopérateurs ont à leur disposition le présent règlement de la Société à compter du 1er octobre 2018 en remplacement de Monsieur Michel PEULISSIER, démissionnaire. Mention sera faite au RCS de CAHORS.

Le président Thierry CHASSANG

AVIS DE REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CAP INNOVATIONS Société par Actions Simplifiées à capital variable Siège social : 267 Avenue Pierre Sémard 46000 CAHORS - RCS CAHORS 830 433 215 (la Société).

Aux termes d'une décision collective en date du 13 septembre 2018, Monsieur Pierre Olivier PREVOT, demeurant Le Clos Joli, 19500 MEYSAC, a été nommé Directeur Général de la Société à compter du 1er octobre 2018 en remplacement de Monsieur Michel PEULISSIER, démissionnaire. Mention sera faite au RCS de CAHORS.

En formation ordinaire : Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale ordinaire, Lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, Approbation des conventions réglementées, Approbation des comptes sociaux, Quitus aux administrateurs, Affectation du résultat, Constatation de la variation du capital social, Renouvellement du tiers sortant des administrateurs, Renouvellement des Commissaires aux comptes, Enveloppe globale des indemnités de temps passés des administrateurs, Pouvoir pour accomplir les formalités, Questions diverses.

En formation extraordinaire : Extension de la circonscription territoriale et modification corrélative du § 2 de l'article 2 des statuts, Modifications mineures de l'objet social et modifications corrélatives des § 1 et 2 bis des statuts, Modifications diverses des engagements des associés coopérateurs et modifications corrélatives du § 1er de l'article 8 des statuts, Modification de la durée initiale de l'engagement et modification corrélative du § 4 de l'article 8 des statuts, Modification des sanctions applicables en cas de non-respect de leurs obligations par les membres de l'OP et modification corrélative du § 5 de l'article 10 des statuts, Introduction d'une souscription minimale de parts à l'adhésion et modification corrélative du § 4 de l'article 14 des statuts, Modification du nombre de membres pouvant composer le Conseil d'administration et modification corrélative du § 1er de l'article 21 des statuts, Mise en conformité des statuts avec les dispositions de l'arrêté ministériel en date du 28 avril 2017 portant homologation des modèles de statuts des sociétés coopératives agricoles, Pouvoirs pour les formalités.

Il est rappelé que les associés coopérateurs ont à leur disposition le présent règlement de la Société à compter du 1er octobre 2018 en remplacement de Monsieur Michel PEULISSIER, démissionnaire. Mention sera faite au RCS de CAHORS.

Le président Thierry CHASSANG

AVIS DE REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CAPAGRI QUERCY SERVICES Société par Actions Simplifiées à capital de 257 600 euros Siège social : 267 Avenue Pierre Sémard B.P. 119 - 46002 CAHORS (la Société).

Aux termes d'une décision collective en date du 13 septembre 2018, Monsieur Pierre Olivier PREVOT, demeurant Le Clos Joli, 19500 MEYSAC, a été nommé Directeur Général de la Société à compter du 1er octobre 2018 en remplacement de Monsieur Michel PEULISSIER, démissionnaire. Mention sera faite au RCS de CAHORS.

En formation ordinaire : Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale ordinaire, Lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, Approbation des conventions réglementées, Approbation des comptes sociaux, Quitus aux administrateurs, Affectation du résultat, Constatation de la variation du capital social, Renouvellement du tiers sortant des administrateurs, Renouvellement des Commissaires aux comptes, Enveloppe globale des indemnités de temps passés des administrateurs, Pouvoir pour accomplir les formalités, Questions diverses.

En formation extraordinaire : Extension de la circonscription territoriale et modification corrélative du § 2 de l'article 2 des statuts, Modifications mineures de l'objet social et modifications corrélatives des § 1 et 2 bis des statuts, Modifications diverses des engagements des associés coopérateurs et modifications corrélatives du § 1er de l'article 8 des statuts, Modification de la durée initiale de l'engagement et modification corrélative du § 4 de l'article 8 des statuts, Modification des sanctions applicables en cas de non-respect de leurs obligations par les membres de l'OP et modification corrélative du § 5 de l'article 10 des statuts, Introduction d'une souscription minimale de parts à l'adhésion et modification corrélative du § 4 de l'article 14 des statuts, Modification du nombre de membres pouvant composer le Conseil d'administration et modification corrélative du § 1er de l'article 21 des statuts, Mise en conformité des statuts avec les dispositions de l'arrêté ministériel en date du 28 avril 2017 portant homologation des modèles de statuts des sociétés coopératives agricoles, Pouvoirs pour les formalités.

Il est rappelé que les associés coopérateurs ont à leur disposition le présent règlement de la Société à compter du 1er octobre 2018 en remplacement de Monsieur Michel PEULISSIER, démissionnaire. Mention sera faite au RCS de CAHORS.

Le président Thierry CHASSANG

DUO TENDRESSE



Depuis 1981 rencontres sérieuses des centaines d'adhérents sur la région Midi-Pyrénées RDV gratuit confidentiel chez vous ou dans un de nos bureaux

Le bonheur, vous le méritez bien ! Contactez-nous au : 05 61 23 80 66

FEMMES

- MAGNIFIQUE FEMME D'UNE QUARANTAINE D'ANNÉES... ANCIENNE DIRECTRICE DE CRECHE... ANCIENNE DIRECTRICE DE CRECHE... ANCIENNE DIRECTRICE DE CRECHE...

HOMMES

- JEUNE ET SPORTIF... QUADRA, A L'AISE DANS SES BASKETS... CIEUR TENDRE... ANS ET PLUSIEURS CORDES A SON ARC... UN PARFUM DES LÈS DANS LA VOIX... BELLE ALLURE POUR CETTE FEMME DE 68 ANS... ENCORE COQUETTE... PLEINE D'ÉNERGIE...

- POSITIF ET ENJOUE... ELLE AMÈNE SON INTERIEUR... ANCIENNE DIRECTRICE DE CRECHE... TENDRESSE ABSOLUE POUR CE TRAITÉ DE 68 ANS... BIENVEILLANT, COMPREHENSIF... CLASSIQUE, GRAND... TENDRESSE ABSOLUE POUR CE TRAITÉ DE 68 ANS... BELLE RENCONTRE... ENCORE COQUETTE... PLEINE D'ÉNERGIE...